Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200919-20251211-D25_11_12_0002-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 11 décembre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Bénédicte LABAT, Hervé LE BRIS, Chloé ROUX, Émile MONFORT, Pierre GAUTIER

Secrétaire de séance : Sonia LE MEVEL

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 06.12.2025**
Nombre de présents					9	
Nombre de votants					9	
Pour	**9**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 11-12-0002 - Objet : Modification simplifiée N°1 du PLUI de Guingamp-Paimpol Agglomération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans d'urbanisme (PLU, PLUi) ;
Vu la délibérationDEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 déembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération
Vu l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
Vu la délibération de Conseil communautaire n° DEL2025-10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public ;
Vu le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- DÉCIDE d'émettre un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 19 décembre 2025

et de la publication le 19 décembre 2025

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)